

AL LOUARN

Les nouvelles de la section Rade de Brest de Bretagne Vivante-SEPNB
Février 2003

Chronique d'une réunion ordinaire et suite...

La réunion du mois de janvier de la section Rade de Brest avait comme ordre du jour :

- le comblement d'une zone humide sur Locmaria-Plouzané ;
- les rejets de 4m³/jour de produits toxiques par une entreprise brestoise dans les égouts de la ville ;
- la destruction d'une zone humide sur Lann Rohou à Saint-Urbain ;
- le courrier d'une brestoise dénonçant l'implantation de serres sur le secteur de Saint-Renan avec son cortège de pollutions et d'impacts négatifs sur le paysage ;
- la préparation de la nuit de la chouette et de la sortie sur les zones humides cette année consacrée aux mares ;
- les informations concernant le pays de Brest : charte, Scot, PLU,...

Cette liste illustre bien la diversité et la complexité des problèmes qui se posent quotidiennement à nous.

Voici par ailleurs les projets dont nous avons connaissance concernant la politique délibérée du « tout voiture », il s'agit :

- des contournements de Bourg-Blanc, Plouarzel, Hanvec, Ploudaniel, du quartier de Kêrafur sur Guipavas ;
- de la mise 2X2 voies au niveau de l'axe Lesneven - Landerneau - Daoulas ;
- du doublement de la 2X2 voies au niveau de Daoulas (des granges à l'échangeur) ;
- du D.V.A. (Dossier de Voirie d'Agglomération) c'est à dire de la rocade nord de Brest allant de Plouzané à la Forest-Landerneau (lieu de construction du troisième pont sur l'Elorn) et des voies de raccordement aux communes limitrophes.

Si l'on y rajoute l'agrandissement de l'aéroport de Guipavas, la multiplication des zones industrielles anarchiques le long des voies express, des usines à lisier, des serres, ainsi que la « marée pavillonnaire », nous avons une idée des dangers à venir.

Combien d'hectares engloutis ? de fermes morcelées, voire inexploitablees ? de zones humides comblées ? de paysages défigurés ? d'insécurité routière accrue ?

C'est une consommation effrénée, incontrôlable de l'espace, oblitérant l'avenir.

A lire deux articles fort intéressants « Les Français et leur sols » et « Des milieux au devenir incertain : les zones humides littorales » parus dans le n°47 d'octobre 2002 du « Courrier de l'Environnement de l'INRA (cf coordonnées ci-dessous).

Aussi, pour essayer de limiter les dégâts, il faudrait intervenir lors de l'élaboration des PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) pour bien identifier les zones naturelles et assurer leur protection en les faisant classer.

Les zones humides particulièrement menacées devraient faire l'objet d'une attention spéciale.

La défense de l'environnement ne peut se résumer à la seule défense d'îlots de nature remarquable mais à l'ensemble du territoire (y compris les zones urbaines).

S'il nous faut tenir, le local et le global (le glocal ?), il convient également de s'occuper du banal et de l'original.

Les défis qui se présentent devraient inciter les citoyens à se mobiliser pour éviter la délégation non de pouvoir mais d'intervention.

La démocratie participative suppose l'engagement du plus grand nombre et non pas seulement d'une poignée de militants qui vont s'essouffler.

De même qu'il faut un développement durable, il faut une action environnementale associative durable seule garante de la préservation d'un cadre de vie de qualité et de richesses naturalistes conservées.

(Le Courrier de l'Environnement de l'INRA / Mission Environnement – Société / INRA / 147, rue de l'Université 75338 Paris Cedex 07)

Assemblée Générale Bretagne Vivante

Les 12 et 13 avril notre section aura la lourde tâche d'organiser à Brest l'assemblée générale de notre association.

Aussi nous avons besoin d'un sérieux coup de main pour la préparation de ces journées et pour l'accueil des participants venus des cinq départements de la Bretagne historique.

Si vous êtes disponible contactez-nous par téléphone au siège (02.98.49.07.18) ou par mail section-rade-brest@bretagne-vivante.asso.fr pour préciser les dates et heures où vous pourriez être présents.

Nouvelles de la section

- Goulven : 2 février sortie : les oiseaux hivernants en baie de Goulven.
- Lannilis : Le 28 janvier la section a participé à la manifestation organisée dans le cadre de l'opération Nénuphar (retenue sur la facture d'eau). La prochaine manifestation aura lieu le 23 mars sur les bords du lac du Drennec à Commana.
- Locmaria-Plouzané : Samedi 1^{er} février, une délégation de notre section s'est rendue à Locmaria-Plouzané pour constater le comblement d'une zone humide de plus d'un hectare dans le secteur de Neiz-Vran.
*Une fois de plus la loi est bafouée et une zone humide victime de l'appât du gain, cette opération ayant été réalisée dans le but d'obtenir un classement en zone constructible (Trégana est tout proche).
Prévenus trop tard nous n'avons pu agir. Une lettre sera adressée au maire de Locmaria-Plouzané pour qu'elle exerce sa vigilance lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.*
- Réunion de février de la section : Ordre du jour chargé avec en particulier les doléances d'une association de riverains contestant l'emplacement réservé à l'accueil des gens du voyage à Gouesnou. Nous sommes sollicités pour de nombreux problèmes locaux mais nous ne pouvons être partout faute de forces nécessaires et nous ne voulons pas devenir un SEAU (Service environnemental d'aide d'urgence).

NATURA 2000

ça se passe aussi près de chez vous !

Les Etats membres de l'Union européenne relèvent un nouveau défi à l'aube de ce troisième millénaire : créer un réseau européen de sites dont l'intérêt biologique (certains milieux naturels et semi-naturels –ou "habitats", espèces animales et végétales) doit être préservé pour les générations futures. Le réseau Natura 2000 est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes dites "Oiseaux" et "Habitats" de 1979 et 1992.

Pour chaque site désigné au titre de la directive "Habitats", le préfet installe un comité de pilotage qui est l'organe central de la concertation entre tous les acteurs impliqués dans la gestion du site. En Bretagne, Bretagne Vivante-SEPNB est représentée dans la plupart des comités de pilotage au titre des associations de protection de la nature. Le comité de pilotage accompagne notamment l'élaboration du plan de gestion du site – le "document d'objectifs" – qui est confié à un opérateur local.

Autour de Brest, plusieurs sites sont proposés au titre de la directive Habitats : Archipel de Molène et île d'Ouessant, Pointe de Corsen – le Conquet, Rade de Brest – estuaire de l'Aulne, Tourbière de Langazel, ... (pour connaître tous les sites : natura2000.environnement.gouv.fr). Dans deux de ces sites, le document d'objectifs est en cours d'élaboration : pour la Tourbière de Langazel, l'association de Langazel en a la charge, pour le site Pointe de Corsen – le Conquet, c'est la CCPI qui assure le suivi du dossier. Si vous souhaitez suivre le travail des comités de pilotage : contactez la section Rade de Brest – l'association fait partie des comités de pilotage !

Adresses utiles

Inventaire des anciens sites industriels et d'activités de service qui pourraient avoir été à l'origine de pollutions des sols

Cette enquête est terminée dans le Finistère et les résultats sont conservés sur une base de données appelées BASIAS, consultable sur le site internet <http://basias.brgm.fr> ou sur le format papier en préfecture de Quimper (bureau de l'Environnement et des Installations classées) et dans chaque mairie du département.

REEB (Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne)

Vous voulez en savoir plus sur l'environnement, en matière de sorties, animations, publications, ressources pédagogiques, formations, offres d'emplois, adressez-vous au REEB (Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne).

REEB - 14, rue du Muguet - 22300 Lannion

Tel/Fax : 0296.48.97.99 - Mel: Reeb@wanadoo.fr - Web: www.educ-envir.org/Reeb

Le CENB (Cercle Étudiant Naturaliste Brestois) maintenant sur le Net...

<http://membres.lycos.fr/cenb>

C'est l'adresse du nouveau site Internet du cercle sur lequel vous pourrez découvrir le programme des activités, les compte-rendus des sorties, une galerie de photos naturalistes, des liens vers les assos de protection de l'environnement et autres, le téléchargement des publications du CENB. Mais surtout une base de données consultables en ligne dans laquelle vous pourrez entrer vos observations d'oiseaux, de plantes, de mammifères...

Et le plus important, vous pouvez y entrer les échouages que vous constatez (oiseaux, mammifères, sélaciens, etc...). Ceci aidera à comprendre les dangers que connaît actuellement la faune marine et cela d'autant plus aujourd'hui où du pétrole se promène (une fois de plus) dans le Golfe de Gascogne.

Cantines bio

0,43 € - soit 3 F. C'est le surcoût maximal d'un repas bio servi en cantine scolaire par rapport à un repas conventionnel, selon l'association Alliance. La plupart du temps, les municipalités peuvent le financer et en milieu rural, avec des circuits courts, il peut être diminué, voire supprimé.

Alliance (Paysans – Ecologistes – Consommateurs) propose une brochure sur les cantines bio contre une enveloppe timbrée (40, rue de Malte, 75 011 Paris, tél. 04 43 38 06 28)

Autres adresses pour les cantines bio : www.globenet.org/lape & www.civam.org

Pour faire connaître de "Bonnes nouvelles" aux enfants concernant des actions pour la paix, et l'environnement, ... : www.bonnes-nouvelles.org

Site de l'éducation populaire – plein de ressources, dossiers à thèmes, adresses.
www.educ-pop.org

Le programme Terre d'avenir consiste en la mise en place d'une plate-forme d'échanges, de rencontres et de formations sur le thème de l'éducation au développement : www.globenet.org/terre-d-avenir

Sorties de Mars et de Mai

- Samedi 22 mars : La nuit de la chouette. Rendez-vous à 20h30 au Manoir de Kérual. Sortie gratuite pour tous.
- Dimanche 11 mai : Les plantes médicinales. Rendez-vous à 10h00 sur le parking de l'Abbaye de Daoulas.
- + Animations des animateurs nature sur la CUB.

Enquêtes Mares et Chauves-souris

Dans le souci de protéger un espace (les mares) et une espèce (les chauves-souris) menacés nous vous demandons de nous signaler (référer les cartes IGN au 1/25000^{ème}) les mares ainsi que les sites d'hibernation et d'estivage de chauves-souris que vous connaissez en communiquant vos coordonnées au siège.

Par avance merci.

Coordonnées de la section

Internet : section-rade-brest@bretagne-vivante.asso.fr

Postales : Bretagne Vivante – Section Rade de Brest – B.P. 32 – 29276 Brest Cedex

Tél : 02.98.49.07.18

Date de la prochaine réunion de la section

Jeudi 06 mars à 20h30 au siège, 186 rue Anatole France à Brest (accès par l'arrière de la bibliothèque des Quatre Moulins).

Notre Avenir sera ce qu'on en fera et ce que l'on n'aura pas laissé faire.